

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

INSTANCES RELATIVES AU PROGRAMME AMÉRICAIN D'IMPORTATION DE PÉTROLE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce. Le gouvernement canadien est-il représenté aux audiences du ministère de l'Intérieur des États-Unis au sujet des importations de pétrole étranger? Si oui, en quoi consistent les instances du gouvernement canadien, relativement au maintien et à l'expansion méthodique de l'industrie pétrolière du Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a pensé qu'il valait mieux présenter ses instances au *State Department* et exposer ainsi son point de vue, plutôt que de comparaître devant le tribunal établi par un gouvernement étranger.

LA HOUILLE

NOUVELLE-ÉCOSSE—SUBVENTIONS AUX EXPÉDITIONS DESTINÉES À L'HYDRO-ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur l'Orateur, il y a quelques jours, en l'absence du ministre des Mines et des Relevés techniques, j'ai posé au représentant de la Nouvelle-Écosse au sein du cabinet, une question concernant le prolongement des subventions pour le charbon de la Nouvelle-Écosse utilisé par l'Hydro-Ontario. Le ministre du Travail, très empressé de collaborer, a déclaré, comme en fait foi la page 12216 du compte rendu:

Je vais m'empresser de discuter de la chose avec le ministre des Mines et des Relevés techniques qui pourra peut-être donner une réponse précise plus tard.

Je sais que le ministre des Mines et des Relevés techniques a été malade et ne peut venir à la Chambre, mais je me demandais si le ministre du Travail était en mesure de me fournir d'autres éclaircissements sur la question aujourd'hui?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, si le ministre des Mines et des Relevés techniques n'est pas à la Chambre demain, je me chargerai volontiers de répondre à la question.

[L'hon. M. Gordon.]

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

OTTAWA—ENQUÊTE DE LA COMMISSION ROYALE SUR L'ORIGINE ETHNIQUE DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, mardi dernier, le premier ministre a promis de se renseigner pour savoir si l'enquête projetée par la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme sur la formation des employés municipaux d'Ottawa violerait la Déclaration des droits de l'Ontario. J'aimerais savoir s'il a pu se renseigner à ce sujet et s'il nous promettra qu'aucune commission royale d'enquête nommée par le gouvernement fédéral ne sera autorisée à violer les lois sur les droits de l'homme ou à tenter de s'y dérober?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je me suis renseigné, monsieur l'Orateur. L'enquête n'est pas encore terminée, mais j'espère être en mesure de faire une déclaration sur l'ensemble de la question tout au début de la semaine prochaine.

(Texte)

LA CONSTITUTION

A PROPOS DE LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Ouellet (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Le Canada étant la patrie des Canadiens français comme de tous les Canadiens, l'honorable secrétaire d'État peut-il dire à la Chambre si son ministère est entré en relation avec le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick afin que la reconnaissance officielle de la langue française soit accordée à la population de cette province avant le centenaire de la Confédération canadienne?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je tiens à rappeler à l'honorable député que cette question relève de la compétence administrative et constitutionnelle du gouvernement provincial. Ce gouvernement a implicitement autorisé la Commission Laurendeau-Dunton à y étudier le problème de l'enseignement des langues et je suis persuadé que cette Commission aura des recommandations à faire à ce sujet.